

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Un 75^{ème} anniversaire peu ordinaire



Les associations font preuve d'imagination

Félicitations aux élèves de CM2



JUILLET 2020 • N°4



Sommaire

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE P6

ENFANCE ET JEUNESSE P8

ENVIRONNEMENT P10

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE P12

VIE MUNICIPALE P14



Evènements
à ne pas manquer :

- ✓ Le rendez-vous sportif
Les terrains de tennis de Saint-Just
font peau neuve !
- ✓ Concert à l'église de Saint-Pierre d'Outils
le 28 août
- ✓ Les journées européennes du patrimoine
du 18 au 20 septembre



ANTOINE ROUSSELET

Le mandat qui s'ouvre démarre dans des circonstances exceptionnelles et je vous souhaite qu'il soit un temps tout aussi exceptionnel pour construire un avenir meilleur. Notre commune est

une terre d'avenir. Proche de tout et délicieusement protégée d'un monde parfois devenu fou, elle doit devenir un modèle du bien vivre au 21^{ème} siècle. Chacun d'entre vous aura son rôle à jouer et je compte plus que jamais sur une «dynamique commune» et un esprit de solidarité entre nos trois villages qui n'a d'ailleurs pas failli pendant cette crise.

Vous rassembler, fédérer les habitants de La Chapelle Longueville, leur permettre de vivre dans les meilleures conditions possibles, telles sont les missions principales que je m'assigne. Avec une équipe d'adjoints et de conseillers volontaires et soucieux du service que nous vous devons, nous aurons à cœur de travailler en concertation avec vous. C'est dans cette optique que j'entends constituer une assemblée citoyenne composée d'élus et de non élus, pour réfléchir aux défis qui seront les nôtres et construire ensemble l'avenir de notre commune.

Antoine ROUSSELET

Maire de La Chapelle-Longueville



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

LE SAVIEZ-VOUS ?



✓ La Chapelle-Longueville durant le confinement

« Crise sanitaire », « confinement », « COVID-19 », autant de mots que peu d'entre nous utilisaient avant ce fameux 16 mars 2020. Notre pays a en effet dû faire face et lutter contre la propagation de ce virus. La société entière s'est réorganisée ; les professionnels de santé, les entreprises, les commerçants, les artisans, les services d'aides sociales, les collectivités, les écoles... par la mise en place de procédés qui nous ont isolés mais aussi unis par un objectif commun : la protection de TOUS.

Cette période a été pour un grand nombre d'entre nous source de doutes et de difficultés mais c'est aussi durant les périodes de crises que l'Homme révèle toute son humanité.

Emile DURKHEIM utilisait la notion de « solidarité sociale » pour faire référence au lien moral qui unit les individus d'un même groupe, et qui forme le ciment de la cohésion sociale. Pour qu'une société existe il faut que ses membres éprouvent de la solidarité les uns envers les autres.

L'équipe des conseillers municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Social, les agents municipaux et chacun d'entre nous, sommes restés tout ce temps à l'écoute et unis notamment par la mise en place d'un certain nombre d'actions permettant l'entraide.

La solidarité entre les personnes et intergénérationnelle a permis une continuité des services et des besoins quotidiens de tous.

Centralisation des appels pour une meilleure gestion des demandes

Durant le confinement, les appels téléphoniques des trois mairies ont été renvoyés sur un numéro de portable unique afin d'optimiser la gestion des demandes et ainsi assurer une meilleure qualité de service.

Les CCAS découlent aujourd'hui d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. Rappelons qu'avant la Révolution française, l'église catholique prend seule en charge toutes les actions sociales.

La Déclaration des droits de l'homme fait apparaître le principe de l'assistance comme « un devoir de l'état et un droit pour le citoyen ». Cette idée fut principalement initiée par la pensée des philosophes des lumières. Ainsi, en 1796, les bureaux de bienfaisance ont été créés et se sont progressivement étendus à l'ensemble du territoire.

Ces établissements ont évolué en bureaux d'aide sociale jusqu'en 1986, date de la loi de décentralisation. Cette loi a transféré une partie des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. L'action sociale et médico-sociale est alors placée sous la responsabilité des départements et c'est ainsi que sont nés les Centres Départementaux d'Action Sociale et les Centres Communaux d'Action Sociale.

Ainsi, les centres départementaux sont chargés de la gestion de l'aide sociale légale et de coordonner l'action sociale sur leur territoire. Les centres communaux sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le Centre Communal d'Action Social est un organisme communal financé par la mairie tout en gardant une autonomie de gestion. Il dispose en effet d'un conseil d'administration présidé par le maire, composé de 7 membres élus et de 7 membres non élus dont certains ont notamment des connaissances et compétences dans le domaine du social, du médico-social et de l'insertion socio-professionnelle.

Durant la période de confinement, les membres du CCAS ont notamment contacté par téléphone, lorsque les coordonnées étaient disponibles, toutes les personnes de plus de 70 ans. Créer ce lien a permis de s'assurer que chacun puisse accéder aux besoins de première nécessité et ose solliciter les services en cas de besoin (courses...).

L'équipe du CCAS vous est présentée sur le site internet de la commune.

Pour toute demande contacter le 06 37 74 67 77.

N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées notamment dans le cadre du plan canicule pour cet été.



Le renforcement de l'action sociale et intergénérationnelle, avec le CCAS et les associations, en luttant notamment contre l'isolement des personnes âgées et/ou en difficultés est une priorité pour la municipalité.

MERCI!

À TOUTE L'ÉQUIPE DES AGENTS MUNICIPAUX

✓ 1 - Le pôle enfance

Dès le 17 mars un service minimum d'accueil a été mis en place dans le respect du protocole sanitaire imposé par le gouvernement afin de proposer aux parents occupant un emploi indispensable à la gestion de la crise, d'y déposer leurs enfants en toute sécurité.

Dès le 12 mai une réouverture progressive des 3 écoles de la commune a été mise en œuvre avec une réouverture totale le 22 juin. Merci à toutes les équipes des agents du pôle enfance et des enseignants.

✓ 2 - Les pôles : administratif et finances

Dans le respect des recommandations, les agents administratifs de la mairie ont été autant que possible confinés et placés en télétravail pour la sécurité de tous.

Cependant, afin d'assurer la continuité des services et la gestion quotidienne des besoins des habitants, certains agents du service des ressources humaines, de l'urbanisme, de l'Etat Civil et des finances ont assuré une certaine présence en mairie. Néanmoins, jusqu'au déconfinement le 11 mai, l'accueil du public était proscrit.

✓ 3 - Un remerciement particulier aux agents de la voirie, des espaces verts et des cimetières

Dès le 23 mars les agents de la voirie et des espaces verts ont repris leur activité professionnelle notamment afin de traiter les urgences techniques et de nous assurer un cadre de vie agréable en cette période de confinement.



(De gauche à droite : Nils MASSY – François BERNARD – Sylvain LECONTE – Jérémie LAFITTE – Franck LAPORTE – David CLEMENCE – Madjid OTSMANE)

Cette pause forcée, en accordant une pensée particulière à toutes les personnes qui ont dû se battre contre ce virus, a aussi été l'occasion de profiter différemment des uns et des autres, de prendre le temps de revenir à des valeurs essentielles et de découvrir les richesses de notre commune notamment par de jolies balades en forêts, au cœur des sentes ou encore aux abords de la Seine.



Saint-Pierre d'Autils



La Chapelle-Réanville



Saint-Just

✓ Cérémonie du 8 mai : un 75^{ème} anniversaire peu ordinaire

Ce vendredi 8 mai 2020 marquait le 75^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur le nazisme, mettant fin à la seconde guerre mondiale en Europe. Une cérémonie forcément particulière cette année, en ces temps de confinement. Comme l'a autorisé le Gouvernement, nous avons pu organiser, en format très restreint, un dépôt de gerbe au monument aux morts des 3 villages mais sans que le public ne soit autorisé à y assister.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi du 7 Mai 1946 prévoit que la commémoration soit fixée au 8 Mai de chaque année.

A partir de 1951 la commémoration perdant de son importance, les Anciens Combattants réclament la reconnaissance du 8 Mai comme jour férié. Dans une logique de réconciliation, le Président Charles de Gaulle supprime le caractère férié de ce jour par le décret de 1959, et fixe la date au deuxième dimanche du mois de Mai.

Puis en 1968, un décret décide que le 8 Mai sera commémoré chaque année, à sa date en fin de journée.

En 1975 dans une logique européenne, le Président Giscard d'Estaing supprime également la commémoration de la victoire alliée de 1945. Cette décision suscite un tollé général des Anciens Combattants.

Le Président François Mitterrand rétablit cette commémoration le 8 Mai ainsi que son caractère férié par le décret du 2 octobre 1981.

Depuis, tous les ans dans nos communes nous commémorons la victoire du 8 Mai sur l'Allemagne nazie, ainsi que la libération des camps de concentration.



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Les associations ont dû se réinventer afin de poursuivre leurs activités et doivent encore s'adapter pour respecter les recommandations gouvernementales. Voici quelques retours d'expériences et les projets à venir :



EPGV
DE SAINT-JUST



LE CLUB
DE L'AMITIÉ



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Comment reprendre les activités sportives lorsque le déconfinement est effectif mais les rassemblements de plus de 10 personnes proscrits en intérieur ?

L'EPGV de Saint-Just, avec l'aide de la mairie de la Chapelle-Longueville a trouvé une solution.

Depuis le 18 mai, les cours sont dispensés en plein air tout en respectant les normes sanitaires, pour la plus grande joie des adhérents, heureux de se retrouver enfin ensemble.

Depuis le 16 juin, les cours ont repris au foyer rural de Saint-Just les mardis après-midi et mercredis matin. Les cours du lundi et du mercredi après-midi se déroulent toujours en extérieur au stade de foot de Saint-Pierre d'Autils.

L'EPGV propose, entre-autre, des cours de Pilate, Yoga, Stretching, Country...qui s'adressent à un large public puisque des séances pour les seniors sont organisées les mardis après-midi.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'inscription ou horaires, contactez Nathalie au 06 09 31 87 31 ou Christiane au 06 79 07 00 95.

Le Club de l'Amitié est une association présente sur le territoire depuis 33 ans et qui s'est donnée comme objectif de réunir des retraités, des couples ou encore des personnes seules ou isolées afin de créer du lien entre les gens. Des rencontres ont lieu deux fois par mois, tous les premiers et troisièmes mardis à partir de 14H dans la salle de la mairie de La Chapelle-Réanville. Divers jeux sont organisés (cartes, scrabble, dominos etc...), suivis d'un goûter. Le Club organise également différentes sorties culturelles et de loisirs pour ses adhérents et différents évènements ouverts à tous.

Evènements à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville, les dates à retenir :

17 octobre 2020 : concours de belote / Inscription sur place à partir de 13h30

18 octobre 2020 : vide grenier et vide jardin de 8H à 18H

Pour tout renseignement concernant le Club de l'Amitié et ses activités contactez Nadine LEFEBVRE, Présidente au 02 32 52 66 96.



LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage a pour habitude de se réunir une fois par mois autour d'un repas. Interdit pour le moment, ce dernier a été remplacé par des apéros virtuels par l'intermédiaire de zoom.

Cette année les membres du Comité de Jumelage avaient prévu de traverser la Manche pour aller à la rencontre de nos jumelles de West Lavington. Confinement oblige, cette escapade n'a pas pu avoir lieu. Néanmoins de beaux échanges virtuels leurs ont permis de partager et célébrer le 8 mai avec la participation de 14 Anglais et 15 Français !

Pour la rentrée un apéro BBQ est prévu le 04 septembre dans le jardin partagé à Saint-Pierre d'Autils devant la poste. Cet évènement reste néanmoins à confirmer.

Contact : davidmheys1@gmail.com

ASSOCIATION ZEN

DES PORTES DE L'EURE - AZPE



AZPE est une association de pratique de méditation zen. Pendant le confinement, l'activité a pu se poursuivre via Skype, avec des pratiquants locaux, mais aussi de différentes régions.

Depuis le 2 juin, les séances ont repris, salle Louis Bellois à Saint-Pierre d'Autils avec certaines règles à respecter, notamment pas plus de 10 personnes, être masqué dans le vestiaire, et une distanciation qui est instaurée durant la méditation.

Pour tout renseignement, contactez Luc BORDES au 06 87 56 35 97 ou au 02 32 51 64 39.



LES SEMELLES DE VENT

«LE PLAISIR DE MARCHER ENSEMBLE»

Dans le respect du protocole sanitaire, l'activité a repris depuis le mois de juin.

Cette association propose à ses adhérents, selon un programme établi en collégialité, des randonnées, des sorties et des séjours destinés à partager le plaisir d'être ensemble dans une ambiance conviviale, à la découverte de notre patrimoine, de nos paysages et de nos sentiers Normands et bien au-delà.

Les informations concernant les contacts et les modalités d'inscription pour la saison 2020-2021 seront à consulter, courant septembre, sur le site internet lessemellesdevent.over-blog.com, sous l'onglet Contact/Adhésion.

**LE FESTIVAL « MUSIQUE DE CHAMBRE
À GIVERNY » S'INVITE
À LA CHAPELLE-LONGUEVILLE**



**Le festival « Musique de chambre à Giverny »
s'invite à La Chapelle-Longueville**

**L'église de Saint-Pierre d'Autils
accueille, pour sa
17^{ème} édition, le festival « Musique de
chambre à Giverny » le 28 août à 20H.**



Programmation :

Robert SCHUMANN : quintette avec piano

Aylen Pritchard, violon - François Pineau-Benois, violon - Antonin Le Faure, alto - Lisa Strauss, violoncelle - Jean-Claude Vanden Eynden, piano

Félix MENDELSSOHN : 2^{ème} quatuor à cordes,

Nn, violon - Juliette Beauchamp, violon - Kei Tojo, alto - Clara Dietlin, violoncelle

Régis CAMPO : To be alive is Power, pour violoncelle solo

Lisa Strauss, violoncelle

Renseignements et réservations :

<http://musiqueagiverny.fr/>



Association de loisirs, représentée par des parents d'élèves de l'école de Saint-Pierre d'Autils, et ouverte à tous ses habitants. Son but : soutenir financièrement les projets, sorties culturelles et voyages de l'école de Saint-Pierre d'Autils, mais aussi animer le village par le biais de diverses manifestations dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.

Appel à candidatures pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Pour tout renseignement contactez

Madame BOUSSUGE au 07 60 93 67 37

Site : www.les-autils.com

ARIA

« Association pour la Réflexion, l'Information et l'Animation sur la vie des villages en milieu rural », fondée en 1989, a pour but :

- La mise en place des structures de réflexions, d'informations et d'animations sur la vie communale en milieu rural,
- La protection et le respect de l'environnement,
- La pratique de l'éducation sportive,
- La défense des locataires de la Genevray.

Des animations ouvertes à toutes et à tous afin de permettre aux Réanillois de se rencontrer sont organisées régulièrement :

- 10 octobre : nettoyage du village de La Chapelle-Réanville,
- 25 octobre de 9H à 12h : randonnées familiale (10-11 kms),

L'association se réunit tous les 1^{er} vendredis de chaque mois (sauf juillet et août) dans la salle de la mairie de la Chapelle-Réanville à 20h45.

Pour tout renseignement : 06 45 26 27 08

arialcr@wanadoo.fr

www.aria-lcr.fr



Le saviez-vous ?

La « musique de chambre » est une forme de musique classique interprétée par un nombre réduit de musiciens et d'instruments, et initialement écrite pour être jouée devant un public limité, dans des pièces peu spacieuses. Rendu populaire par Haydn, Mozart et Beethoven, ce style de composition est passé par de nombreux stades d'évolution au fil des siècles, en fonction des modes et des époques.

À l'origine du genre de la musique de chambre se trouvent de nombreux courants musicaux ayant en commun le nombre réduit d'instruments nécessaires à leur interprétation. Jusqu'à la période baroque, cependant, les morceaux composés l'étaient souvent pour des instruments interchangeables, et pouvaient facilement être transposés pour accommoder des orchestres symphoniques, à l'identique, la musique de chambre baroque avait principalement recours au contre-point, chaque instrument jouant tour à tour les mêmes mélodies. Au dix-huitième siècle, cependant, la musique de chambre acquiert une structure et un style de composition à part entière, notamment grâce au travail de Joseph Haydn, le père du quatuor à cordes. Au travers de plusieurs centaines de compositions, Haydn impose ainsi une musique de chambre dans laquelle les instruments se répondent et interagissent, à contrario du contre-point.

ENFANCE ET JEUNESSE



✓ Atelier du mercredi

Au grand air, en forêt, les enfants inscrits aux ateliers du mercredi matin ont pu profiter d'une balade découverte avec nos encadrants et Marie-Christine Dieudonné, de l'association Les Semelles de vent avant la période de confinement.

✓ Service Minimum d'Accueil

L'annonce de la fermeture des écoles a entraîné la création d'une cartographie départementale indiquant les différents centres d'accueil d'enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Ainsi, du 16 mars au 10 avril, c'est à l'école de Saint-Pierre d'Autils que les enseignants de la commune et de communes voisines ont assuré avec l'aide de nos agents ce Service Minimum d'Accueil pour les enfants de personnels soignants.

✓ Une réouverture prudente et progressive avant une réouverture pour tous !

A compter du 25 mai, les écoles ont pu, selon leurs moyens, proposer des réouvertures par niveaux. Des activités de plantation, initialement prévues sur les ateliers du mercredi matin, ont pu être réalisées sur ces temps d'accueil un peu particuliers.

Le retour obligatoire pour tous à l'école à partir du 22 juin a nécessité une nouvelle réorganisation des classes et des nouvelles adaptations pour nos agents du service enfance. Leur adaptabilité et leur réactivité ont permis de garantir la continuité d'un service public de qualité pour vos enfants et nous tenons à les remercier et les féliciter pour leur travail !



✓ Un protocole sanitaire strict

Un protocole d'une soixantaine de pages a défini les nouvelles conditions d'accueil à compter du 11 mai dans les écoles. Pour le rendre plus accessible, un mini-guide sanitaire à destination des familles a été réalisé en collaboration entre le service enfance et les directrices des écoles. Une équipe d'agents a rapidement été déployée dans chaque école pour réorganiser les espaces afin que chaque élève puisse avoir ses 4m². C'est ainsi que les écoles ont vu leur capacité d'accueil réduite à environ 8 élèves par classe.

Désinfections multipliées du mobilier et des locaux, lavages de main, gestes barrières, marquage au sol, sens de circulation aux abords de l'école et dans l'école, recharges en savon et en essuie-mains, masques pour les adultes, gel hydroalcoolique, thermomètres infra-rouges... Une organisation à mettre en place rapidement pour que les conditions sanitaires soient garanties aussi bien pour les enfants que pour les adultes.



✓ Remise des lots aux élèves de CM2

Le jeudi 25 juin, la remise des lots pour nos 36 élèves de CM2 a pu être organisée. Ils ont reçu en cadeau : un livre de la collection Encyclopes sur une thématique de leur choix, un dictionnaire anglais de poche, un cadenas (pour leur casier au collège) et un stylo quatre couleurs. Nous leur souhaitons une belle continuation !

ENFANCE ET JEUNESSE

Le 4L Trophy, l'aventure de Maxime et Clotilde

« De Biarritz à Marrackech en passant par l'Atlas et les dunes de Merzouga, le 4L Trophy c'est une aventure entre étudiants sur près de 6 000 km en Renault 4L. Au Départ nous étions 1065 voitures chargées de matériel scolaire et sportif et certaines avec du matériel médical : des fauteuils roulants et un défibrillateur ont été apportés durant cette édition. 28 000€ ont aussi été récoltés pour la construction et l'équipement d'une crèche et d'une salle de classe.

Nous avons vécu l'aventure comme un road trip à but humanitaire, chaque jour nous plions notre campement et partons pour avaler des kilomètres afin de rallier le bivouac du soir. Nous suivons le roadbook qui nous guide tout au long de l'étape, la journée est parsemée d'embûches : entre problèmes mécaniques, ensablage, pauses pour admirer le paysage.

Lors de notre arrivée au Bivouac de MERZOUGA, nous avons remis nos dons de matériels à l'association ENFANT DU DESERT, pour qu'ils soient ensuite redistribués aux associations partenaires. Une fois le coffre de la 4L vidé nous allons passer un moment avec les enfants venus spécialement pour nous rencontrer. Nous avons ainsi pu jouer au Foot, et faire des courses en sac avec les enfants.



Cette aventure nous a beaucoup apporté, en termes de prise de conscience sur la situation d'un pays au final pas si loin du nôtre. Nous avons aussi vécu cette aventure comme un vrai apprentissage personnel.

En définitive, nous avons vécu une très belle aventure, même si passée trop vite à notre goût, le retour à la réalité s'est effectué avec beaucoup de nostalgie. Mais une chose est sûre c'est que jamais nous n'oublierons ces paysages, ces rencontres et les sourires des enfants que nous avons rencontrés ou croisés sur la route et qui nous saluaient avec émotion. Nous vous recommandons vivement de vous lancer dans cette galère qui, une fois vécue, vous fera oublier tous vos problèmes lors de la préparation. »

Clotilde PAPA VOINE & Maxime L'INTERMY

L'ACCUEIL DE LOISIRS OXY'JEUNES



L'accueil de loisirs pour adolescent.es Oxy'jeunes, agréé jeunesse et sport, est une structure qui dépend directement du service jeunesse de Seine Normandie Agglomération (SNA).

Destiné aux adolescentes et adolescents de 13 à 17 ans, Oxy'jeunes contribue à la formation et à l'éducation des jeunes à travers différentes actions collectives dans le respect du projet pédagogique de l'équipe encadrante.

Les jeunes sont accompagnés par une équipe professionnelle, à l'écoute, dynamique et disponible.

Situé au 9 rue de la Croix Blanche à Saint-Marcel (derrière le complexe sportif Léo Lagrange), Oxy'jeunes dispose de locaux pouvant accueillir vos enfants :

- en période scolaire le mercredi de 14h à 19h.
- pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Retrouvez le programme de l'été sur notre site.

Pour plus de renseignements, contactez le directeur

**M. Jean-Marc Tessier au 06 77 13 66 61
ou oxy-jeunes@sna27.fr**

L'ÉNIGME DE MAÎTRE YODA



Dès son lever à 7h 35, Luke a reçu un message de Maître Yoda :

« Dans précisément 812 minutes, l'heure de rejoindre ton vaisseau spatial pour toi sera. Et ainsi ta vie sauveras. »

Pourrais-tu aider Luke à déterminer l'heure précise à laquelle il doit rejoindre son vaisseau spatial ?

Réponse sur le site de la commune dans la rubrique « Pour les jeunes ».



✓ Les feux de jardin sont interdits

En référence à la circulaire du ministère de l'écologie et du développement durable du 18 novembre 2011, le brûlage à l'air libre des déchets verts dans les zones rurales est strictement interdit. En effet, le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.



L'année 2019 aura été assez calme, l'invasion du frelon ayant diminué grâce aux conditions climatiques du printemps et des chaleurs de l'été. Un hiver 2020 particulièrement doux et la crise sanitaire du COVID-19 entraînant moins d'activité humaine, le frelon asiatique semble se redévelopper car la société « Guêpes et Frelons 27 » a fait beaucoup d'interventions sur les nids primaires en avril-mai ; aucune sur notre commune ! Nous rappelons qu'une convention a été signée avec cette société pour que la destruction des nids soit prise en charge totalement par le Conseil Départemental et la commune de La Chapelle-Longueville. Si vous avez un nid dans votre jardin, appeler le 06 43 27 8761.

D'autre part, l'association ARIA propose à prix coutant des pièges sélectifs type « Jabbeprode » qui n'attrapent que des frelons asiatiques. Contactez le 06 43 27 87 61.



✓ Les déchets sauvages font des ravages !

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage. Parmi les « merveilleux » détritiques qui décorent nos espaces publics figurent des masques à la fois nuisibles pour l'environnement et dangereux pour la santé des agents d'entretien !

Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Par ailleurs, l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose d'une filière de collecte appropriée et présente sur la commune.

La déchetterie de La Chapelle Longueville est située RD75 route de Mercey à La Chapelle-Réanville.

Le « vivre ensemble » s'exprime notamment par le respect des autres et de son environnement !

✓ Les nuisances sonores

Durant le confinement nous avons reçu un certain nombre de réclamations relatives aux bruits de voisinage, mais de quoi parle-t-on ?

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement inadapté d'une personne ou d'un animal, se manifestant de jour comme de nuit.

Il peut s'agir d'une personne dans un logement (cri, talons, chant, fête familiale...), d'un objet (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...), ou encore d'un animal (exemple : aboiements).

Dans tous les cas, il est recommandé d'engager des démarches amiables en demandant courtoisement au responsable du trouble de faire le nécessaire. Dans 90% des cas, l'intéressé ne se rend pas compte et cesse immédiatement.

Dans les cas les plus graves, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble, notre commune ne dispose pas de police municipale, s'est donc le commissariat de Police de Vernon qu'il faut saisir.



LE SYGOM VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À LA DÉCHÈTERIE !



Depuis septembre 2019, ce nouveau logo a fait son apparition sur la déchèterie de la Chapelle-Réanville...

Dans le cadre d'une convention signée avec Seine Normandie Agglomération (SNA), c'est en effet désormais le SYGOM (SYndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) qui gère l'accueil et la collecte en haut de quai des déchèteries de la Chapelle Réanville, Gasny, Pacy-sur-Eure, Tourny et Vernon.

Siégeant aux Andelys, le SYGOM est une collectivité territoriale qui exploite 16 déchèteries euroises et qui compte SNA parmi ses adhérents.

Une question sur votre déchèterie ? Contactez le SYGOM

☎ 02 32 54 47 64 @ contact@sygom.fr 🌐 www.sygom.fr 📺

CORONAVIRUS / COVID-19 - MESURES SANITAIRES

Depuis le 4 mai, la déchèterie est rouverte aux horaires normaux et acceptent tous les déchets habituels.

Pour la sécurité de tous, certaines précautions sont encore néanmoins à prendre lors de vos passages sur le site :

- Les dépôts doivent s'effectuer dans le respect des distances de sécurité et des gestes « barrière »
- Le port du masque et de gants y est préconisé
- Pensez à apporter vos propres outils
- Limitez vos temps de passage au strict nécessaire.



Vanessa et Alexandra, agents du SYGOM, vous accueillent du lundi au samedi à la déchèterie

LES HORAIRES D'ACCÈS*

Horaires d'Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 13h à 16h45

Horaires d'Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :
Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

* L'accès à la déchèterie est autorisé jusqu'à 15 mn avant son horaire de fermeture

LA FERME

DES 1000 VACHES

À HOULBEC-COCHEREL



Concernée par cette expansion d'élevage de bovins, déjà très intensif, la Préfecture de l'Eure a entendu les alertes lancées de toutes parts sur les nuisances et les risques environnementaux et a suspendu le 19 juin, la procédure et l'instruction de ce dossier pour une expertise complémentaire.

Petit rappel des faits :

L'enquête publique ouverte en septembre 2019, affichée dans notre commune et soumise au vote du Conseil Municipal le 16 octobre (défavorable à l'unanimité), a recueillie plus de 40 000 signatures par « Agir pour l'environnement » et plus localement plus de 1000 par « Adheca » association d'Houlbec Cocherel. A sa fermeture le 15 octobre 2019, après étude et synthèse, le commissaire enquêteur l'a remis le 15 novembre 2019 à la préfecture avec un avis défavorable. Le préfet avait alors reporté la décision finale au 19 juin 2020.

Pour le moins surprenant et vraiment peu dans l'air du temps, ce projet mérite d'être suivi attentivement.



LES ASTUCES DU JARDINIER L'ÉTÉ AU JARDIN

- Nettoyez les arbustes à floraison estivale (buddleias, hibiscus...), coupez les fleurs fanées avec quelques centimètres des rameaux les portant,
- Rabattez les roses trémières après floraison, elles peuvent reflleurir !
- Laissez quelques lupins monter en graine pour récupérer de la semence ou les laisser se ressemer d'eux-mêmes,
- Coupez ras vos delphiniums. Attendez que les épis aient fané, coupez les tiges à 5 cm de hauteur et laissez repousser, ils reflleuriront courant août,
- Pyrale du buis : éliminer cocons et feuilles malades à l'aide d'un karcher avant traitement,
- Soignez vos tomates : retirez les feuilles touchant le sol pour éviter le mildiou, pincez les rejets dès qu'ils se forment à l'aisselle des feuilles mais conservez bien du feuillage en partie haute pour leur bon développement,
- Semez navets, carottes et autres légumes racine à récolter en hiver,
- Nettoyez les nichoirs, inoccupés en cette saison. Videz-les et nettoyez-les à l'eau savonneuse. Puis laissez-les sécher au soleil. Profitez-en pour les réparer si besoin et surtout n'oubliez pas de les raccrocher.

Reprise des ventes de composteurs à Seine Normandie Agglomération ♻️ en bois ou en PVC
un volume unique : 400 litres / 10€

⚠️ **Prise de rendez-vous obligatoire** ⚠️

Par téléphone au 02 32 53 50 03 ou par e-mail à l'adresseenvironnement@sna27.fr en laissant votre numéro de téléphone pour être rappelé.

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE



➤ Cyril Couture à Saint-Just

C'est dans sa maison de Saint-Just que Cyril LAVANCIER a créé sa micro-entreprise en janvier 2019. Il y a ouvert un atelier de confection de vêtements et accessoires sur mesure, retouches, transformation. Styliste-Modéliste passionné, et parce qu'il aime transmettre son savoir, il dispense des cours à l'EIDM (Ecole Internationale De Couture) Paris 13 et propose également des cours particuliers pour débutants et initiés dans son atelier. Il se déplace dans les boutiques de décoration, associations... et envisage des cours plus collectifs pour enfants et adultes sur la commune.

Durant cette période particulière de confinement, où toute activité devenait compliquée voire impossible, il a mis son savoir-faire au service des entreprises et particuliers de la région et fabriqué 2 800 masques en tissu, aidé pour les fournitures des entreprises locales Bricomarché et Mondial Tissus. Cyril couture a notamment fabriqué 300 masques pour les équipes de notre commune.

Pour contacter Cyril Lavancier :

8 rue des Saules à Saint-Just : 06 70 89 79 79

cyril.lavancier@orange.fr



➤ La Maison BOBIER

Le numéro 1 de la rue Saint Joire à Saint-Just fut autrefois une épicerie, un bar, un restaurant. Depuis 2017, Rémy BOBIER y a créé, de toutes pièces, une boulangerie artisanale. Deux fois par semaine il y fabrique, à la main, des pains « à l'ancienne », cuits dans un four à bois et uniquement au levain naturel. Les farines sont d'épeautre, de blé ancien, de seigle, de froment et les ingrédients exclusivement d'origine locale.

Durant le confinement, Rémy n'a pas arrêté la fabrication du pain et s'est même associé à Emmanuel LAURENT, agriculteur maraîcher à Cricqueboeuf sur Seine, pour fournir pains et paniers de légumes une fois par semaine à la Chapelle-Longueville. Cette association devrait perdurer.

Ouverture du fournil : mardi et vendredi de 16h à 19h.

Présence sur le marché de Vernon : mercredi : Place du Vieux René et samedi : Place de l'Ancienne Halle

remy@maisonbobier.fr

Manu maraîcher : commande des paniers de légumes par téléphone au 02 35 76 24 05.



✓ Un moment de partage au café des sports : Stéphane nous raconte ...

« Je pousse la porte en bois du Café des sports pour la première fois après avoir traversé sa terrasse baignée de soleil sur la place de Saint-Pierre d'Autils, où quelques clients profitent de la douceur de juin et du déconfinement devant leur tasse.

Fabiola et Patrice FOUCAULT m'attendent à l'intérieur en finissant de servir le tabac, les jeux à gratter et quelques revues à deux motardes arrêtées par hasard.

Patrice me raconte qu'il est un gars du coin, même s'il a vécu à Saint-Marcel pendant quelques années lorsqu'il était encore chauffeur routier : « Nous avons repris l'établissement fin 2008, parce qu'on aime le contact des gens d'ici. Je pense qu'ils reviennent volontiers pour l'ambiance sympathique et familiale qu'on s'est efforcés d'instaurer. Nous avons aussi organisé des concours de pétanque pour que les habitants des trois villages puissent se rencontrer et se connaître lors de moments conviviaux ».

Patrice poursuit en m'expliquant que ce n'est pas facile d'organiser ces événements, même s'il apprécie l'aide d'Antoine, Monsieur le Maire, pour faciliter les choses. Surtout dans le contexte sanitaire actuel : « Nous avons dû faire évoluer nos prestations en proposant une vente, à consommer sur place ou à emporter, de snack pour garder le lien... et la tête hors de l'eau ».

Il me tend la carte sur laquelle sont proposés les merguez, andouillettes, saucisses, steaks et burgers de Monsieur LEVEUF, le boucher de l'autre côté de la place, accompagnés de frites.

Patrice m'explique qu'il souhaiterait organiser un déjeuner sur sa terrasse, en août ou septembre, en fonction des consignes en vigueur, avec des chanteurs de variété du coin : « Je suis certain qu'il y a plein de talents dans nos trois villages et tout le monde a envie de profiter des beaux jours, maintenant ».

Je remercie Fabiola et Patrice pour leur accueil, et Patrice conclut avant que je ne referme la porte : « Dites-leur, bien, dans votre article, qu'il faut que les gens jouent le jeu... Avant que leurs commerçants ne disparaissent... ».

Appelez au 02 32 53 12 72 pour commander vos repas snack le midi du mardi au samedi et vendredi soir. Ou poussez la porte en bois de cet endroit convivial à deux pas de chez vous... ».



✓ Du changement après 51 ans à la Boucherie Leveuf

Depuis 1969, Roger LEVEUF travaille avec son père et ce pendant 25 ans. Ce n'est qu'en 1994 qu'il lui succéda avec son épouse Denise. Après un dur labeur durant cette période de confinement et après 26 années d'activité, c'est le 1er Juillet 2020 que Monsieur et Madame LEVEUF cèdent leur Boucherie à leur collaborateur depuis 19 ans, Damien QUEROLLE et son épouse Emily.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux futurs retraités Denise et Roger LEVEUF et tous nos vœux de réussite et de prospérité aux jeunes commerçants Emily et Damien.

A LA DECOUVERTE DE NOS ENTREPRISES LOCALES

**ECO VRAC
PROPRE**



Au détour d'un voyage, Jean-Marie PINTO a décidé de créer, le 03 octobre 2019, la société Eco Vrac Propre dans le but de participer à la réduction de l'impact plastique.

Eco Vrac Propre vous propose la vente en vrac de produits écologiques d'hygiène de la maison ; tels que de la lessive, de l'adoucissant, du savon noir, du vinaigre blanc, du liquide vaisselle, des produits nettoyant pour sol, la salle de bain et multi-surfaces mais aussi des produits d'hygiène corporel comme des brosses à dents, des savons solides, des lingettes en tissus, des crèmes...

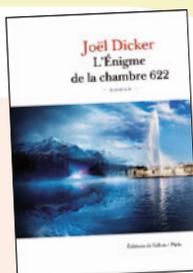
Les produits liquides sont vendus au litre. Vous pouvez apporter vos contenants ou les acheter sur place et les réutiliser à chaque fois.

La boutique est située 9 rue de la Harelle – Saint-Just – 27950 La Chapelle-Longueville.

06 75 00 66 51

www.ecovrac-propre.fr

facebook



Les coups de ♥
des bibliothécaires

Littérature adulte : L'Énigme de la chambre 622

Une nuit de décembre, un meurtre a lieu au Palace de Verbier, dans les Alpes suisses. L'enquête de police n'aboutira jamais.

Des années plus tard, au début de l'été 2018, lorsqu'un écrivain se rend dans ce même hôtel pour y passer des vacances, il est loin d'imaginer qu'il va se retrouver plongé dans cette affaire.

Que s'est-il passé dans la chambre 622 du Palace de Verbier?

Avec la précision d'un maître horloger suisse, Joël Dicker nous emmène enfin au cœur de sa ville natale au fil de ce roman diabolique et époustoufflant, sur fond de triangle amoureux, jeu de pouvoir, coups bas, trahisons et jalousies, dans une Suisse pas si tranquille que ça.



✓ La Bibliothèque de La Chapelle-Longueville

A tous les lecteurs,

Je m'appelle Brigitte TENA, j'habite La Chapelle-Réanville depuis 1982. En tant que Conseillère Municipale, Monsieur ROUSSELET, notre Maire, m'a demandé de m'occuper de la bibliothèque et c'est avec plaisir que j'ai accepté. Je vous annonce sa réouverture pour la rentrée de Septembre dans les locaux habituels. De beaux projets sont à venir ; notamment le déménagement de la bibliothèque au sein de la mairie de La Chapelle-Réanville et de nombreuses activités autour du livre. Je suis entourée de la même équipe de bénévoles que vous connaissez à savoir :

Mmes Nicole BOURQUIN - Martine CHARDON - Michelle COLLONNIER - Andrée CUL - Josette DAMOIZEAU.

Nous avons toutes envie de vous revoir.

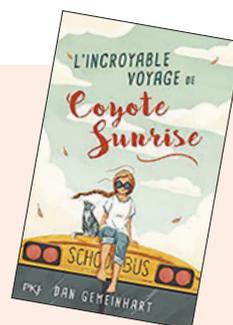
Route de l'Ancienne école à La Chapelle-Réanville, derrière le stade et la nouvelle école, face aux constructions récentes !

Plus qu'une bibliothèque c'est également un lieu d'échanges et de convivialité, vous y êtes accueillis par Martine, Josette et Nicole le lundi de 16h30 à 18h30

Andrée et Josette le mercredi de 17h à 18h30

Michèle et Nicole le samedi de 10h à 12h30.

Vous pouvez joindre la bibliothèque au 02 32 25 21 22



Littérature jeunesse : L'Incroyable voyage de Coyote Sunrise

Coyote, douze ans, vit avec Rodeo, son père, dans un bus scolaire. Ensemble, ils sillonnent les États-Unis au gré de leurs envies, embarquant parfois quelques autostoppeurs à l'âme en peine. Quand Coyote apprend que le parc de son enfance va être détruit, elle décide de tenter l'impossible : traverser le pays en moins de quatre jours pour arriver avant les bulldozers. Un défi de taille, puisque Rodeo a juré de ne jamais retourner sur les lieux qui abritent leurs plus précieux souvenirs. Mais le voyage est parfois plus important que la destination...

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars 2020.
A l'issue du confinement, Antoine Rousselet et son équipe sont officiellement élus et installés le 27 mai 2020.

Les adjoints au Maire :

Karine CHERENCEY - 1^{ère} adjointe – Logistique et urbanisme
Hervé BOURDET - 2^{ème} adjoint – Voirie, espaces verts et cimetières
Virginie CARTENET - 3^{ème} adjointe – Affaires scolaires et jeunesse
Jean JOUAULT - 4^{ème} adjoint – CCAS, associations et commerces
Anaïs ALBIGNAC - 5^{ème} adjointe – Culture et communication
Patrice BOUTRAIS - 6^{ème} adjoint – Entretien et travaux (bâtiments, terrains municipaux et équipements sportifs)
Véronique LEROY - 7^{ème} adjointe – Ressources humaines et secrétariat général



Les Conseillers Municipaux :

Sylvain DEWAS
Liliane FIQUET
Pierre RUSSO
Brigitte TÉNA
Jean-Pierre GUÉRIN
Nathalie LABEL
Alain PERIER
Marie LECOLLAIRE
Frédéric LARDILLEUX
Elisabeth BERGER-PAGENAUD
Laurent SAFFRÉ
Jennifer MENDY
Philippe CARTON
Sylvie TRAVADON
Stéphane ROQUES
Marie-Claude KELLER
Thomas JOILLE
Véronique HAMELIN
Jean-Paul JOUACHIM

Les Conseillers Municipaux suppléants :

Caroline WILMART
Jean-Marie GASSIÈS

Antoine ROUSSELET souhaite associer davantage les conseillers municipaux aux réflexions et projets en proposant des groupes de travail thématiques. Chaque conseiller pourra ainsi s'inscrire sur l'un d'entre eux, prendre en charge le projet et mener à bien sa réalisation.

JEU, SET ET MATCH...

La municipalité s'est engagée à remettre en état les équipements sportifs et à en favoriser leur usage, ce sont avec les terrains de tennis de Saint-Just que ce projet démarre.

Les terrains de Tennis de Saint-Just font peau neuve ; nettoyage des courts, rénovation des sanitaires et installation d'équipements ont été réalisés pour un accès en toute sécurité et en toute simplicité.

Depuis le 06 juillet, l'accès aux terrains est possible après avoir retiré un badge d'une valeur de 3 €, valable un an, auprès du service enfance, jeunesse et sport à la mairie de Saint-Pierre d'Autils ou en prenant rendez-vous au 02 32 52 85 24. Les terrains sont accessibles avec ou sans réservation préalable, dans le respect des conditions suivantes :

- Être majeur.e,
- Être domicilié.e à La Chapelle-Longueville,
- Fournir un chèque de 30 € pour une adhésion annuelle pour une famille,
- Remplir une fiche de renseignements,
- Signer le règlement.
- Les réservations se font par internet depuis le site de la commune, www.lachapellelongueville.fr, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe (fournis après enregistrement), vous pourrez ainsi réserver une plage horaire de 2h maximum et prendre connaissance du règlement et des conditions d'utilisation.



PROFITONS DE L'ÉTÉ POUR ALLER TAPER QUELQUES BALLES ENTRE AMIS OU EN FAMILLE ! ALORS À VOS RAQUETTES !



PLAN

CANICULE

Dans le cadre de la veille saisonnière liée aux dangers de la canicule, la mairie et le CCAS établissent un registre nominatif communal pour l'inscription sur leur demande ou par signalement d'un tiers, des personnes âgées et/ou en situation de handicap à domicile. Ces renseignements, noms et prénoms, adresse, numéro de téléphone, personnes à prévenir, etc. sont confidentiels. Effectué à partir d'une démarche volontaire, ce recensement a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du Département, en cas de déclenchement du plan canicule.

Nous invitons donc les personnes concernées à s'inscrire soit directement dans l'une des trois mairies aux heures de permanences, soit par téléphone ou par mail à contact@lachapellelongueville.fr ou ccas@lachapellelongueville.fr.



Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques commenceront en septembre 2020.



Des rongeurs, envahisseurs !

Durant le confinement plusieurs riverains nous ont alertés sur la présence de rats à la cité Manuca, plus particulièrement dans quelques logements. Ces rongeurs constituant une menace pour l'hygiène et la santé des résidents, toutes les instances ont donc été sollicitées.

Le 14 avril, une opération de dératisation sur le domaine public a été menée à l'initiative de Seine Normandie Agglomération.

Pour les bâtiments privés, la Mairie a saisi l'Agence Régionale de Santé, et les opérations de dératisation coordonnées par la municipalité sont en cours.

Bon à savoir : la dératisation est une obligation légale du propriétaire, les services d'un professionnel sont indispensables en cas d'infestation avérée.



✓ Accueil en mairies

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	15H30-18H30	9H-12H	
JEUDI	9H-12H		16H-19H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just 02 32 52 21 88 **Saint-Pierre d'Autils** 02 32 52 22 17 **La Chapelle-Réanville** 02 32 52 42 62

Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- À la mairie de Saint-Just : le jeudi de 10h à 12h
- À la mairie de Saint-Pierre d'Autils : le mardi de 10h à 12h
- À la mairie de La Chapelle-Réanville : le jeudi de 16h à 18h



INFOS

PRATIQUES

Mairie

2 Place de l'Eglise – Saint-Just - 27950 La Chapelle-Longueville

Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

f « Bienvenue à la Chapelle-Longueville »

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autils :



- Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
- Les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h
- Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88

Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.
Tél : 02.32.53.26.93
- Ouverte du lundi au samedi sauf les jours fériés.
- Horaires d'été, 1er avril-31 octobre : 9h-12h et de 14h-18h
- Horaires d'hiver, du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h et de 13h-17h

Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00
- Urgences
- Urgences (pompiers, Samu, police) : 112
- Médecin de garde : 02 32 33 32 32
- ERDF contact dépannage : 0810 333 027
- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
- Heures de bureau : 0 800 508 104
- En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115



AGENDA

EVOLUTIF SELON
LES CONDITIONS
SANTOIRES

Les prochains rendez-vous

Vendredi 28 août à 20H :

Concert à l'église de Saint-Pierre d'Autils – Festival de Giverny
« Musique de chambre en Normandie »
Réservation : <http://musiqueagiverny.fr/>

Vendredi 4 septembre :

Repas BBQ du Comité de Jumelage au jardin partagé de Saint-Pierre d'Autils (à confirmer)
Contact : davidmheys1@gmail.com

Octobre Rose :

Évènement à découvrir prochainement

18, 19 et 20 septembre :

Les Journées Européennes du Patrimoine
Programme à venir

Samedi 10 octobre :

Nettoyage du village LCR avec ARIA
Contact : 06 45 26 27 08 / arialcr@wanadoo.fr

Samedi 17 octobre :

Concours de belote organisé par le Club de l'amitié
Contact : 02 32 52 66 96

Dimanche 18 octobre de 8H à 18H :

Vide grenier et vide jardin organisés par le Club de l'amitié
Contact : 02 32 52 66 96

Dimanche 25 octobre 9H-12 :

Randonnée familiale champignons (10-11 km) organisée par ARIA
Contact : 06 45 26 27 08 / arialcr@wanadoo.fr

Retrouvez ces événements sur notre site
lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un évènement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr



La recette de Virginie et Thierry MANETTE Résidant à La Chapelle-Réanville

Le Flan au coco antillais

Pour 8 parts

POUR LE FLAN MÉLANGEZ :

- 1 boîte de lait concentré sucré (soit 397 g)
- 1 boîte de lait concentré non sucré (soit 386 ml)
- 1 boîte de lait de coco (400 ml)
- + ou - 100 g de Noix de coco râpée suivant l'envie
- 4 œufs
- Zeste d'1/2 citron vert

POUR LE CAMEL MÉLANGEZ :

- 55 g de sucre de canne
 - 90 ml d'eau + (4 ml de jus de citron facultatif)
- Faites le caramel en mettant à cuire le sucre et l'eau.
Une fois fait, répartissez le caramel sur le fond du moule.

Mettez à préchauffer le four à 180°C et préparez un plat rempli d'eau pour le bain-marie. Versez la préparation dans le moule caramélisé et faites cuire au bain-marie pendant 35 minutes à 180°C.

Laissez refroidir avant de mettre au réfrigérateur.

Dégustez le flan au coco bien frais !

L'ECHO de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune
Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de publication : Antoine Rousselet
Rédaction : L'équipe municipale et les associations.
Mise en page & impression Imp.GABEL 02 32 82 39 39
Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852
Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

IMPRIM'VERT®